



Un exemple d'apport des langues vivantes à la construction du socle commun

publié le 08/06/2012

Descriptif :

Le programme d'enseignement des langues vivantes, adossé au CECRL est organisé en deux paliers successifs pour l'ensemble du collège. La construction du socle et l'approche par compétences qui en résulte impliquent complémentarité et transversalité. Les inspecteurs de langues vivantes vous proposent un exemple de l'apport des langues vivantes à la construction du socle.

Sommaire :

- Les Langues Vivantes et le Socle commun des connaissances et des compétences

● Les Langues Vivantes et le Socle commun des connaissances et des compétences

Le programme d'enseignement des langues vivantes, adossé au CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) est organisé en deux paliers successifs pour l'ensemble du collège. Le niveau à atteindre à l'issue du palier 1 est fixé à **A2. C'est le niveau requis pour la validation de la compétence 2 du socle commun de connaissances et de compétences**. Ce palier s'adresse aux élèves qui poursuivent au collège la langue commencée à l'école primaire (censés avoir acquis le niveau A1), et aux élèves qui débutent une deuxième langue vivante au collège. Les niveaux visés en fin de collège sont B1 pour la langue commencée à l'école primaire, A2 pour la langue commencée au collège.

Au palier 1, le thème « *Modernité et tradition* » vise à **sensibiliser** les élèves à la question de l'**identité culturelle** par delà les stéréotypes, afin de leur **faire prendre conscience** de leur propre patrimoine, tout en leur faisant **découvrir** celui d'un ou de plusieurs autres pays dont ils étudient la langue.

La construction du socle et l'approche par compétences qui en résulte impliquent la nécessaire **complémentarité** et **transversalité** dont l'efficacité est incontestable auprès des élèves. Il s'agit de les aider à s'approprier les savoirs et d'entraîner leurs capacités de **diverses manières** et sous **différents angles**, avec la **commune finalité** de favoriser chez eux l'acquisition de compétences personnelles mobilisables dans des situations nouvelles. Pour cela :

- la séquence d'enseignement doit privilégier la relation de **complémentarité** entre les supports choisis et les activités langagières qui font l'objet des entraînements,
- les **équipes** de disciplines différentes doivent concevoir des séquences d'enseignement qui offrent aux élèves des « **passerelles transversales** » dans l'entraînement des capacités sollicitées.

L'apport des langues vivantes à la construction et à l'évaluation du socle commun apparaît à l'évidence lorsqu'il s'agit de développer la **compétence 2** : La pratique d'une langue étrangère. Elle s'acquiert par une **pratique régulière** et par l'**entraînement à la mémoire** à travers les **cinq types d'activités** : écouter et comprendre / réagir et dialoguer / parler en continu / lire / écrire. Il convient donc de mettre en place des **entraînements efficaces** en mesure de développer les capacités de l'élève à comprendre et à s'exprimer. Les exemples de mise en œuvre qui précisent la nature de l'activité ou 'domaine' et font état des items travaillés ne manquent pas. Les principales ressources dont peuvent disposer les professeurs sont mentionnées dans la **lettre de rentrée** (volet inter-langues) : portail langues, sites disciplinaires, site Travail et Évaluation par Compétences, documents d'accompagnement pour le palier 1 (livret papier) mais aussi DVD consacré au palier 2 des langues vivantes, manuels... Au final, c'est à

l'enseignant et aux équipes que revient ce travail d'élaboration et de mise en œuvre qui fait appel à la **créativité** de chacun.

Toutefois, en dehors de la compétence 2 que, dans la plupart des cas, les professeurs de langues vivantes sont les seuls à pouvoir construire, il est évident que la discipline langues vivantes contribue à la **construction d'autres compétences**. Cette construction se fait à des **degrés divers** et varie selon le projet de séquence, la nature des supports proposés et les modalités de mise en œuvre.

Un exemple est proposé dans le diaporama qui suit.

 Les Langues Vivantes et le Socle commun des connaissances et des compétences (Flash de 345.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.